

Certificat de réalisation

Je soussigné Henri Capoul, représentant légal de Certalis SAS, atteste que :

Dufrene LAURENT

salarié(e) de l'entreprise LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS TRANSPORT

a suivi l'action suivante :

AIPR Opérateur Initial

du 10/04/2026 au 10/04/2026

pour une durée de 1 jour(s), soit 7 heure(s).

Sur 7 heure(s) de formation, Dufrene LAURENT a été effectivement présent(e) 7 heure(s).

Nature de l'action : **Action de formation**

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris, le 14/04/2026

Signature et cachet de l'organisme

